

Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi-H
Communauté de communes Terres d'Argentan
Interco

4.2 RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES
• échelle commune
Version du 13/05/2025

Saint-Georges-d'Annebecq



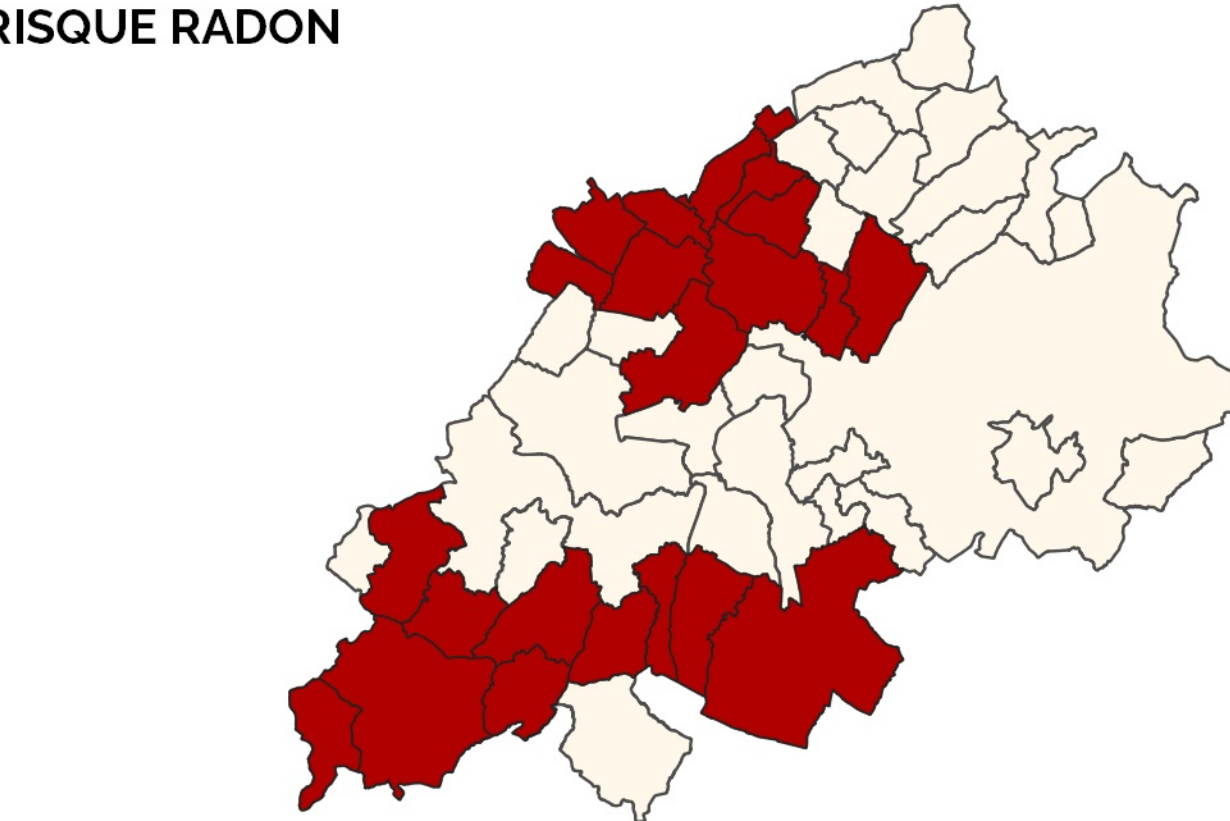
RISQUES NATURELS

- Cours d'eau
- Remontée de nappes
- Mouvements de terrain**
 - Chute de blocs / Eboulement
- Aléa érosion Bassin Seine-Normandie**
 - Aléa érosion Bassin Seine-Normandie
- Aléas Retrait gonflement des argiles**
 - Moyen
 - Faible

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Ancien site industriel et activité de services
- Installations classées**
 - Non Seveso

RISQUE RADON



- Catégorie 3 : commune dont une partie au moins est située sur des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations.
- Catégorie 1 : commune localisée sur des formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles

0 500 m

Sources : Géorisques, BRGM, AvexAsso, DREAL Normandie.
Cadastre DGI, IGN® BD-TOPO
Réalisation : Ville Ouverte • Mai 2025